

Maquette 2017-2021

LICENCE 3

Mention Droit – Parcours DROIT – Rennes

Semestre 5

UEF L 351 Spécialité 1 et méthodologie	UEF L 352 Spécialité 2 et méthodologie	UEC L 353 Complémentaire 1	UEC L 354 Complémentaire 2
1 matière à TD¹ parmi: - Régime des obligations * - Contentieux administratif - Droit civil des biens - Droit général des sociétés - Droit international public 1 - Droit du travail: les relations individuelles - Droit de la fonction publique	1 matière à TD¹ parmi: - Régime des obligations * - Contentieux administratif - Droit civil des biens - Droit général des sociétés - Droit international public 1 - Droit du travail : les relations individuelles - Droit de la fonction publique	2 matières parmi: - Régime des obligations* - Contentieux administratif - Droit civil des biens - Droit général des sociétés - Droit international public 1 - Droit du travail: les relations individuelles - Procédure pénale - Droit de la fonction publique - Droit fiscal général - Science administrative - Histoire du droit des biens - 1 matière enseignée en L3 Science politique	3 matières parmi: - Procédure pénale - Droit civil des biens - Droit général des sociétés - Droit international public 1 - Droit du travail : les relations individuelles - Droit fiscal général - Histoire du droit des biens - Droit de la fonction publique - Science administrative - Introduction to Common Law (16H CM, cours en anglais)
33h CM et 16h TD	33h CM et 16h TD	33h CM + 33h CM	33h CM + 33h CM + 33h CM ou 16h CM
9 ECTS	9 ECTS	6 ECTS	6 ECTS

* Matière obligatoire, à prendre soit en Spécialité, soit en Complémentaire 1

Matières par défaut :

UEF L351 : Régime des obligations

UEF L352 : Contentieux administratif

UEF L353 : Droit civil des biens – Droit général des sociétés

UEF L354 : Droit du travail: les relations individuelles – Droit international public 1 – Histoire du droit des biens

¹ Toute combinaison de travaux dirigés requiert au moins 5 étudiants inscrits.

Les combinaisons suivantes requièrent l'autorisation PRÉALABLE du responsable de diplôme, la demande devant être justifiée par un projet professionnel de l'étudiant :

Contentieux administratif/droit civil des biens

DIP/droit civil des biens

DIP/ droit général des sociétés

Droit civil des biens/droit général des sociétés

Droit du travail : les relations individuelles/droit général des sociétés

Droit de la fonction publique/droit civil des biens

Droit de la fonction publique/droit général des sociétés

Il en va de même pour toute autre combinaison dans laquelle moins de 5 étudiants seraient inscrits.

Semestre 6

<p>UEF L361</p> <p>1 matière à TD¹ parmi:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système juridique de l'union européenne* - Droit des libertés fondamentales* - Procédure civile : principes fondamentaux du procès civil - Droit administratif des biens - Droit spécial des sociétés - Histoire des idées politiques modernes - Droit des contrats civils et commerciaux - Droit international public 2 <p>33h CM et 16h TD</p> <p>9 ECTS</p>	<p>UEF L362</p> <p>1 matière à TD¹ parmi:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système juridique de l'union* européenne* - Droit des libertés fondamentales* - Procédure civile : principes fondamentaux du procès civil - Droit administratif des biens - Droit spécial des sociétés - Histoire des idées politiques modernes - Droit des contrats civils et commerciaux - Droit international public 2 <p>33h CM et 16h TD</p> <p>9 ECTS</p>	<p>UEF L363</p> <p>3 matières parmi:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système juridique de l'union européenne* - Droit des libertés fondamentales* - Procédure civile : principes fondamentaux du procès civil - Droit administratif des biens - Droit spécial des sociétés - Histoire des idées politiques modernes - Histoire des institutions de l'Antiquité - Droit des contrats civils et commerciaux - Droit international public 2 - Histoire du procès et de la procédure - 1 matière enseignée à l'université Rennes 1 <p>33h CM x3</p> <p>6 ECTS</p>	<p>UEC L364</p> <p>Langue</p> <p>Anglais ou Espagnol ou Allemand</p> <p>30h TD</p> <p>3 ECTS</p>	<p>UEC L365****</p> <p>Projet personnel & professionnel 3</p> <p>1. Trois activités obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Forum des métiers et des Masters ● Réussir son insertion professionnelle (RSIP) ● 2 conférences ou 1 demi-journée de colloque <p>2. Une activité parmi:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Stage d'observation ● Engagement étudiant** ● Epreuve du Certificat informatique et internet (C2i) ● Ateliers d'écriture du droit ● Epreuve de certification en langues ● Session de préparation à la mobilité internationale ● 2 demi-journées d'audience juridictionnelle ● Initiation à la note de synthèse <p>3 ECTS</p>
---	--	--	---	---

* Matière obligatoire, à prendre soit en Spécialité, soit en Complémentaire 1

** Selon les conditions fixées dans la Charte de l'Université consacrée à l'engagement étudiant, sous réserve de l'accord du responsable du Projet Personnel et Professionnel

*** Financé sur les crédits de l'enveloppe pédagogique

Le sport et la langue vivante 2 sont sous le régime de la bonification

Matières par défaut :

UEF L 361 : Système juridique de l'Union européenne

UEF L 362 : Procédure civile

UEC L 363 : Droit spécial des sociétés – Droit des libertés fondamentales - Histoire du procès et de la procédure

UEC L 365 : 2 demi-journées d'audience juridictionnelle

¹ Toute combinaison de travaux dirigés requiert au moins 5 étudiants inscrits.

Les combinaisons suivantes requièrent l'autorisation PRÉALABLE du responsable de diplôme, la demande devant être justifiée par un projet professionnel de l'étudiant :

Système juridique de l'Union européenne / procédure civile

Système juridique de l'Union européenne / Droit administratif des biens

Système juridique de l'Union européenne / Droit des contrats spéciaux

Procédure civile / Droit spécial des sociétés

Droit administratif des biens/ Droit spécial des sociétés

Droit international public 2// Droit spécial des sociétés

Il en va de même pour toute autre combinaison dans laquelle moins de 5 étudiants seraient inscrits.